

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le mardi 7 février 2017 à 20h00 à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Yvon MAHÉ, Maire.

**Date de convocation de l'assemblée : 30/01/2017**

**PRESENTS :** Yvon Mahé, Cécile Marchand, Serge Jacobert , Daniel Cottin, Marie-Thérèse Panhéleux, Ronan Maray, Brigitte Louarn, , Dominique Léon, Philippe Mahé, Prosper Amossé, Anita Cussonneau, , Sylvie Ollivier, Jeannick Boyère, Jérôme Ricordel, Régis De Barmon, Christine Gicquel.

**PROCURATION :** Stéphanie Cornet a donné procuration à Serge Jacobert  
Christiane Monvoisin a donné procuration à Jérôme Ricordel  
Véronique Parois a donné procuration à Cécile Marchand

**SECRETAIRE DE SÉANCE :** Anita Cussonneau

**1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2016 :**

Vote favorable à l'unanimité.

**2-Parking cimetièrre : approbation de l'APD :**

*Rapporteur : Daniel Cottin*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la validation de l'avant-projet du parking cimetièrre (tranche ferme et optionnelles), autorise M. le Maire à lancer l'ensemble des procédures nécessaires à la réalisation de ce projet (déclaration préalable, marché public ...),

*Vote à la majorité (15 pour et 4 abstentions).*

**3-Vote des subventions 2017 :**

*Rapporteur : Serge Jacobert*

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide de subventionner les associations mentionnées ci-dessous, d'inscrire la somme correspondante au Budget Primitif 2017, et de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.

<b>Associations</b>	<b>Décision du Conseil municipal pour 2017</b>
Créativités fégréacaises	152,00 €
Canal Step	152,00 €
SLAF	152,00 €
Club de l'Amitié section gymnastique	152,00 €
UNC AFN	152,00 €
Restaurants du coeur	150,00 €
Société de chasse	400,00 €
Amicale des sapeurs pompiers	1 104,90 €
Mémoire Vivante	300,00 €
La Carrière	2 000,00 €
AFCL	2 000,00 €
SCAF	1 600,00 €
Basket club	850,00 €
FégréAction	152,00 €
Les Trompes du Pays de Vilaine	152,00 €

Association Fégréac Yoga	152,00 €
Un fauteuil dans l'étang	152,00 €
Association les Canailoux	152,00 €
Fanfare St Méréal	250,00 €
Papiers Bouchons Solidaire	locaux
<b>Associations locales</b>	<b>Demande des associations pour 2017</b>
AAD (Association Aide à Domicile)	152,00 €
ARFAP	80,00 €
Comice Agricole	152,00 €
Associations humanitaires	600,00 €
L'outil en Main	152,00 €
CLIS	615,00 €
Centre-Médico Scolaire Blain	322,00 €
Fonds de Solidarité Logement (CG 44)	250,00 €
RASED	1,65 €/élève
Mission Locale Fonds d'aide aux jeunes	900,00 €

<b>Ecole La Madeleine</b>	<b>Proposition pour 2017</b>
Projets pédagogiques (coopérative scolaire)	20€ / élève
Classe transplantée (si demande et projet déposés)	5 € par enfant et par nuitée

<b>OGEC Ecole Saint Charles</b>	<b>Propositions pour 2017</b>
Projets pédagogiques	20€ / élève
Classe transplantée (si demande et projet déposés)	5 € par enfant et par nuitée
Fournitures scolaires individuelles	19€/élève
Participation coût moyen d'un élève selon convention et prochain budget	604,12€/élève

Vote à l'unanimité

#### **4-Tableau des effectifs:**

*Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de mettre à jour le tableau des effectifs communal en tenant compte des reclassements et des nouvelles appellations des grades ; et donne mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.

CADRES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (Nombre heures et minutes)
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>			
Emploi fonctionnel : DGS	A	1	35 heures
Attaché	A	1	35 heures
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	3	2 postes à 35 h, 1 poste à 31h30 min,
Adjoint administratif CAE-CUI	C	1	14 heures
		1	30 heures
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>			
Agent de maîtrise principal	C	1	35 heures
Agent de maîtrise	C	1	35 heures
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	2	2 postes à 35 heures
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	5	2 postes à 35 heures, 1 poste à 29 heures 05 min, 1 poste à 24 heures, 1 poste à 18 heures
Adjoint technique	C	7	1 poste à 32 heures, 1 poste à 25h15min, 1 poste à 14h30 min, 1 poste à 9 h, 1 poste à 5h40 min ; 2 postes à 35 h.
<b>FILIERE SOCIALE</b>			
ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	2	1 poste à 23h30 min, 1 poste à 27h34 min
<b>FILIERE ANIMATION</b>			
Adjoint Territorial d'animation	C	1	12 heures10 min
<b>TOTAL</b>		<b>26</b>	<b>18 ETP (HORS CAE)</b>

*Vote à l'unanimité*

#### **5- Comptes rendus de commissions et délégations:**

##### Décision du Maire :

Décision n°2017-01 relative au choix de l'entreprise réalisant la recherche et le dénombrement des légionnelles dans les eaux chaudes.

Décision n°2017-02 relative à la convention d'interventions musicales en milieu scolaire avec la CCPR.

##### Commission Tourisme :

Rencontre avec le Département ce lundi. Cela a permis d'entendre la politique du Conseil Départemental et de partager les souhaits de la commission Tourisme. La question du camping reste ouverte en sachant que les projets du Département, sur les sites de la Carrière et du Bellion dépasse le cadre local.

##### Commission Culture :

Le deuxième flyer de présentation de l'activité culturelle sur la commune est en cours de finition. Il faut rappeler également que la commune a cette année, 2 créations théâtrales.

##### SIVU :

Les comptes du SIVU ont été clôturés ce soir. Le coût moyen pour Fégréac représente 33 316 € par an. Cela impacte 58 % de la population, soit 307 enfants sur 526 recensés. Le coût de l'enfance jeunesse est donc maîtrisé. Depuis le 01/01/17, le SIVU est devenu la SPL La Roche.

Commission Centre Bourg :

La commission est toujours en lien avec les architectes, l'ABF et la DRAC. La DRAC a préféré faire différer la présentation du projet au mois de mars.

Le Maire clôt le conseil à 21h25  
Le Maire / Yvon MAHE

Prochain conseil municipal : 08/03/2017 à 20h00  
29/03/2017 à 20h00

